



PROCES VERBAL
N° 51/CNCMP/2016
DU 23/11

Le mercredi 23 novembre 2016 le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Amadou Ciré, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahy, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA DIRECTION DES PROJETS EDUCATION - FORMATION

1°/- Examen de rapport d'évaluation des offres de la deuxième étape pour la conception et la mise en place du système d'information et de gestion (SIGE) ; ref : lettre n° 59/CPMP reçue le 11 novembre 2016,

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SOMELEC

2°/- Examen du rapport d'évaluation des offres relatives à la réalisation "clés en mains " de l'Alimentation en Électricité de la ville de Benichab lot 1: Centrale Électrique -projet pour la réalisation "clés en mains " de de l'Alimentation en Électricité de la ville de Benichab lot 2 :Réseaux Électrique Ref:lettre N° 1820du 07/11/16

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

3°/- Examen du plan de passation des marchés publics de SWEED pour l'année 2016, réf lettre N°444/CPMPSS reçue le 17 novembre 2016

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM actualisé pour l'année 2016.

4°/- Examen d'un avenant au marché relatif à acquisition de cinq blocs opératoires, réf. lettre n°451/CPMPSS reçue le 22/11/2016

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer avec une moins value de 12 408 040 UM.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU SECTEUR RURAL

5°/- Examen du rapport d'évaluation technique des offres relatives à la DP pour la réalisation des études APD/DCE, faucardage/curage de l'axe hydraulique du Gouere (10 km); de construction d'un canal d'irrigation (6 km) et d'une station de pompage de l'extension du périmètre de M'pourié (760 ha); réhabilitation de 840 ha du périmètre de M'pourié, d'aménagement du périmètre de Dieuk (160 ha); aménagement du périmètre irrigué de Mbakh (680 ha), réf n°636 de la CPMP/SR reçue le 11/11/2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

6°/- Examen du DAO relatif à l'acquisition d'un matériel de clôture et horticole, réf lettre 660/CPMP/Sr reçue le 18 novembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

7°/- Examen du rapport d'évaluation amendé des offres techniques et financières relatives à la réalisation des travaux de neuf(9) AEP et leurs raccordements aux stations de pompes solaires dans le cadre du projet PNISER, réf lettre 284/CPMPSSBIE recue le 21 novembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.



COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETÉ

8°/- **Examen** du marché relatif au recrutement d'un opérateur de paiement des transferts monétaires au profit des ménages les plus vulnérables de la Moughataa de M'bout; **réf lettre n° 390/CPMP/Souv** reçue le 22 octobre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché passé avec la Banque AL AMANA pour un montant de 24.739.200 UM et un délai d'exécution d'un an.

LE PRÉSIDENT

AHMED BABA MOULAYE ZEINE



Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine

- Brahim Hamed

- Amadou Ciré

- Raifa Kassim

- Maalouma Limam Dahy

Le représentant du Contrôle Financier :

- Abderrahmane Abdoul